

D. 2023 / 479

(P)

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

-----

OBJET : Marché(s) sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3 : rue Faidherbe / boulevard Extérieur - rue Auguste Mercier

P.J. : - 1 projet de délibération  
- 1 plan de l'aménagement

S'inscrivant dans une démarche de ville responsable et durable, Nouméa s'est engagée dans le réaménagement complet de la route du Port Despointes. Les deux premières phases de travaux, entre le rond-point de l'Eau Vive et la rue Faidherbe, sont terminées depuis le premier trimestre 2022. Dans la continuité de ce tronçon, la troisième et dernière phase s'étend sur un linéaire de 475 mètres entre la rue Faidherbe et le boulevard Extérieur – rue Auguste Mercier.

Le projet prévoit le recalibrage des voies de circulation et des zones de stationnement, la sécurisation des cheminements piétons et une végétalisation de l'axe. Il comprend, en outre, la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, avec pour objectif le raccordement de 800 Equivalents-Habitants (EH) à la station de traitement de la Baie de Sainte-Marie et le renouvellement de la conduite d'eau potable.

Par délibération du 14 juin 2022, le conseil municipal a habilité le maire à passer, au nom de la commune, un ou plusieurs marchés sur appel d'offres ouvert pour réaliser ces travaux de réaménagement répartis en 2 lots et estimés à 350 millions de francs CFP TTC. Au regard des propositions financières des opérateurs économiques particulièrement élevées par rapport au montant prévisionnel du marché et des crédits disponibles, le premier appel d'offres a été déclaré sans suite et une nouvelle consultation va être lancée.

Compte tenu de la modification à la fois du phasage des travaux et de leur montant, il convient d'habiliter à nouveau le maire à signer le(s) marché(s) public(s) à intervenir.

Les travaux de cette opération, détaillés à l'article 2 du projet de délibération, sont dorénavant répartis en quatre lots :

- Le lot n° 1 – Voirie et Réseaux Divers (VRD) pour une durée d'exécution de 14 mois ;
- Le lot n° 2 – Espaces Verts pour une durée de 2 mois ;
- Le lot n° 3 – Eclairage Public pour une durée de 2 mois ;
- Le lot n° 4 – Signalisation Lumineuse de Trafic pour une durée de 2 mois.

Les montants des travaux sont désormais estimés à 390 millions de francs CFP TTC pour le lot n° 1 – VRD, à 10 millions de francs CFP TTC pour le lot n° 2 – Espaces Verts, et à 15 millions de francs CFP TTC pour chacun des lots n° 3 – Eclairage Public et lot n° 4 – Signalisation Lumineuse de Trafic, soit un montant prévisionnel total de 430 millions de francs CFP TTC.



Les crédits nécessaires aux travaux sont inscrits au budget de la Ville dans les autorisations de programme numéros 71-2022-1, 61-2020-1 et 61-2020-2.

Dans le cas où la même entreprise serait retenue pour les lots n° 1, 2, 3 et 4, un seul marché de travaux serait passé. Dans le cas où plusieurs entreprises seraient attributaires, il conviendrait de passer deux, trois ou quatre marchés de travaux distincts.

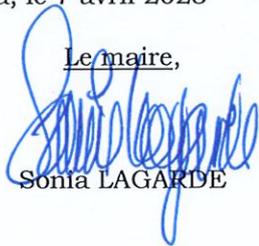
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le maire ou son représentant à signer le ou les marchés sur appel d'offres ouvert(s) avec le ou les soumissionnaires qui sera (seront) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3 : rue Faidherbe / boulevard Extérieur- rue Auguste Mercier.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 7 avril 2023



Le maire,

  
Sonia LAGARDE



VILLE DE NOUMEA

D. 2023/479  
P

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 3 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Anne-Christine CHIMENTI
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Kimberley BARONI
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELIERE
	M.	Patrick GUILLON	Mme	Laurène CASSAGNE
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Michel DESMEUZES
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Christine BELLET
	M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Marc ZEISEL	M.	Claude CHARLOT
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	Mme	Pascale SERVENT	Mme	Muriel GERMAIN
<b>27.04.2023</b>	M.	Michel FONGUE	M.	Patrick SAKOUMORI
	Mme	Janine BAJON	Mme	Christiane SARIDJAN
	Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Daniel HINSCHBERGER
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>	M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
<b>27.04.2023</b>	M.	Philippe BLAISE	M.	Joseph BOANEMOA
	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Charlotte THAIAWE	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Bernard LAVANDIER
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL

formant la majorité des membres en exercice.

### ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Fabienne CHARDIGNY	M.	Bruno CAPY
			Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Makaokio FIHIPALAI
			Mme	Cindy PRALONG	Mme	Magali MANUOHALALO
Nombre de présents	:	40	M.	Luc BRUN	Mme	Veylma FALAE0
Nombre de votants (12 procurations)	:	52	M.	Christophe DELESSERT	Mme	Christine LE SAINT
			Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Alexandre MACHFUL		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/ 479

autorisant la signature du ou des marchés sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3 : rue Faidherbe / boulevard Extérieur– rue Auguste Mercier

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 MAI 2023**

Calédonie,

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/210 du 23 février 2023 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/215 du 23 février 2023 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/217 du 23 février 2023 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2023,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/46 du 7 avril 2023,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable entendue en séance du 12 avril 2023,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le maire ou son représentant est habilité à signer le ou les marchés sur appel d'offres ouvert avec le ou les soumissionnaire qui sera (seront) proposé(s) par la commission d'appel d'offres pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3 : rue Faidherbe / boulevard Extérieur– rue Auguste Mercier, comprenant les lots suivants :

- Lot n° 1 : Voirie et Réseaux Divers (VRD)
- Lot n° 2 : Espaces Verts
- Lot n° 3 : Eclairage Public
- Lot n° 4 : Signalisation Lumineuse de Trafic

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire recouvre :

Pour le lot n° 1 – VRD :

- la réfection complète de la chaussée et des trottoirs ;
- la pose de 485 ml de réseaux d'eaux usées ;
- le remplacement de 895 ml de réseaux d'eaux pluviales ;
- le renouvellement de 500 ml de conduite d'eau potable ;
- l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone.

Pour le lot n°2 – Espaces Verts : le réaménagement paysager de la rue, avec la plantation d'alignements de palmiers de la même espèce que sur les phases précédentes.

Pour le lot n°3 – Eclairage Public : la pose d'un nouveau réseau d'éclairage public.

Pour le lot n°4 – Signalisation Lumineuse de Trafic : la création d'un carrefour à feux à l'intersection avec la rue de Metz.

ARTICLE 3 /

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à quatre cent trente millions (430 000 000) de francs CFP TTC, répartis comme suit :

- Pour le lot n° 1 – VRD : trois cent quatre-vingt-dix millions (390 000 000) de francs CFP TTC.
- Pour le lot n° 2 – Espaces Verts : dix millions (10 000 000) de francs CFP TTC.
- Pour le lot n° 3 – Eclairage Public : quinze millions (15 000 000) de francs CFP TTC.
- Pour le lot n° 4 – Signalisation Lumineuse de Trafic : quinze millions (15 000 000) de francs CFP TTC.

La dépense est imputable aux budgets 2023, 2024 et 2025 de la Ville.

ARTICLE 4 /

La délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/557 du 14 juin 2022 autorisant la signature du ou des marchés sur appel d'offres ouvert pour les travaux de réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3 : rue Faidherbe / Boulevard Extérieur – rue Auguste Mercier est abrogée.

ARTICLE 5 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 6 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **03 MAI 2023**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **09 MAI 2023**

Le secrétaire de séance,

  
Kimberley BARONI



Le maire,

  
Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD ..... 1  
D.F. (dont T.P.S.) ..... 2  
POLE AMENAGEMENT ..... 1  
D.E.P. (DETVEA) ..... 1  
MISE EN LIGNE ..... 1

Mis en ligne le :

11 MAI 2023

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MAO TRAVAUX REAMENAGEMENT ROUTE PORT DESPOINTES PHASE 3 RUE FAIDHERBE BOULEVARD  
EXTERIEUR RUE A MERCIER

---

Date de transmission de l'acte : 10/05/2023

Date de réception de l'accusé de  
réception : 10/05/2023

---

Numéro de l'acte : 2023-479 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20230503-2023-479-DE

---

Date de décision : 03/05/2023

Acte transmis par : Séverine BAZIN ID

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Marchés publics de travaux

1.1.1.3. Marchés publics de travaux d'un montant égal ou supérieur à 100 millions de F.CFP